

C'est que les résistances de l'esprit païen ont été tenaces, l'orgueil humain n'abandonne jamais, de plein gré, une situation privilégiée.

Nous sommes en l'an 1614. Il y avait longtemps que l'Eglise avait posé les principes de l'émancipation et de l'égalité devant la loi. Un député demande que les trois ordres, le clergé, la noblesse et le Tiers-Etat ne forment qu'une famille de frères. La noblesse indignée repousse cette prétention et déclare qu'elle ne regardera jamais comme ses frères les fils des *cordonniers* et des *savetiers*; que les nobles seront toujours les maîtres et roturiers toujours les valets.

Cette parole hautaine est d'autant plus étrange que, depuis le xiv^e siècle, l'importance du Tiers-Etat n'avait pas cessé de grandir. Nos rois, Charles V et Louis XI en particulier, lui avaient confié les plus hautes charges; le mauvais vouloir des Etats-Généraux de 1614 n'arrêta pas sa marche ascendante. Colbert fils d'un marchand drapier de Reims fait assez bonne figure au xvii^e siècle; Louis XIV livra à ses pareils toutes les fonctions financières et judiciaires et les dignités ecclésiastiques. L'orgueil patricien de S. Simon en était révolté; il accusait le Roi « d'avoir perdu l'épiscopat en le remplissant de cuistres de séminaire sans science, sans naissance » dont l'obscurité et la grossièreté faisaient tout le mérite ». S. Simon ignorait peut-être que, de son temps, un de ces *cuistres* de séminaire s'appelait Jacques Bénigne Bossuet.

« L'évolution continue du Tiers Etat est le fait dominant et comme la loi de notre histoire, dit avec raison M. Augustin Thierry, si bien qu'au xviii^e siècle « la distance est presque insensible et l'égalité de fait a précédé l'égalité de droit (1). »

Les Etats généraux de 1789 en proclamant l'égalité devant la loi, ne firent donc que consacrer le fait par le droit.

L'Eglise ne peut qu'applaudir à ce mouvement qui a abouti à la proclamation de l'égalité devant la loi, car c'est elle qui, en donnant au monde le dogme de la fraternité et le principe de l'égalité devant Dieu, a semé le germe que les siècles ont fait

(1) Taine : *L'Ancien régime*.